

Italie

Révolution de l'eau

Expérience et portée du référendum

Tommaso Fattori

Membre fondateur du Forum des Mouvements de l'eau et un des initiateurs du référendum sur l'eau de juin 2011. Directeur de Transform! Italie et coordinateur des projets sur les biens communs.

Terre, eau, air et feu (ce que nous appellerions, en termes contemporains, énergie) ont, pendant des millénaires, été considérés comme les éléments primaires et les matériaux de base communs de la vie, depuis l'aube de la pensée philosophique occidentale dans la Grèce antique. Dans *Les Métamorphoses* d'Ovide—un classique de la littérature latine écrit il y a plus de deux mille ans—la déesse Latone s'adresse ainsi à un groupe de paysans qui refusent de la laisser boire dans une source : « Pourquoi me défendez-vous ces eaux ? L'eau est gratuite pour tous. Nature ne permet à personne de prétendre à la propriété du soleil, de l'air ou de l'eau. Je viens prendre ma part d'un bienfait commun. Mais, je vous implore [...]. Une gorgée d'eau sera un nectar pour moi, c'est me faire revivre, et je vous serai redevable de ma vie elle-même ». Ces mots condensent les éléments qui trouveront leur accomplissement dans le système juridique plus de cinq cents ans plus tard, dans le code justinien [*Corpus juris civilis*, de l'empereur Justinien Ier—NDLR].

Contrairement à la *res nullius*—des biens qui n'appartiennent à personne et qui peuvent donc devenir la propriété du premier qui s'en empare—l'air, l'eau et le soleil sont des biens communs naturels (biens naturels) qui appartiennent à tout le monde et, de ce fait, ne peuvent appartenir en propre et exclusivement à une seule personne. Ce ne sont pas des biens autorisés à générer des profits. Ce sont des biens inaliénables qui ne sont même pas à la disposition du *princeps*, c'est-à-dire de l'empereur romain. Ce sont des biens essentiels à la vie et, pour cette raison, liés aux droits fondamentaux de tout être humain.

En y regardant de plus près, les biens communs naturels sont en fait communs à tout ce qui est vivant—y compris les plantes et les animaux—si nous ne voulons pas rester enfermés dans un point de vue strictement anthropocentrique.

Au fil des siècles, la liste des biens socialement reconnus comme communs dans les diverses communautés humaines a été considérablement élargie : ils vont bien au-delà des biens communs naturels. Il aurait été impossible, à l'époque de Justinien, de prédire qu'un jour le *Web* serait considéré comme un bien commun.

Dans le même temps, l'accès à certains biens communs vitaux naturels (tels que l'eau) et la nécessité de garantir à chacun le droit de profiter des biens communs, immatériels et fondamentaux (comme la santé ou l'éducation), nécessitent une société qui crée des services sociaux. Ce sont des services publics d'intérêt général, dans la plus grande partie de la planète, qui garantissent l'accès du plus grand nombre à ces biens : accès qui n'est pas immédiat, notamment pour les «populations d'écosystèmes»—c'est-à-dire les deux tiers de l'humanité les plus pauvres vivant dans une économie fondée sur la biodiversité dans l'hémisphère Sud—, mais accès médiatisé parce qu'il implique et requiert un service social.

Matériels ou immatériels, naturels ou sociaux, les biens communs sont des biens que nul ne peut prétendre avoir produits personnellement : des biens que la collectivité reçoit comme un don de Nature (personne ne produit l'eau ou le cycle de l'eau, l'air ou les forêts) ou reçoit en héritage des générations précédentes, en tant que concentré de la pensée collective et des moyens de travailler ensemble (c'est-à-dire les connaissances, les codes législatifs, la langue). Les biens communs sont les choses considérées comme essentielles à la vie, pas uniquement au sens biologique du terme. Ce sont les structures qui relient les individus les uns aux autres, les éléments matériels ou immatériels que nous avons tous en commun et qui font de nous les membres d'une société, et non pas des entités isolées en compétition les unes avec les autres ; des éléments que nous conservons ou reproduisons ensemble, selon les règles établies par la communauté : un territoire à arracher des mains de l'élite post-démocratique et à autogérer par des formes de démocratie participative. Les biens communs sont des lieux de rencontres et de dialogues entre membres d'une collectivité qui participent à la première personne. Démocratie et biens communs sont donc étroitement liés.

Mais, au cours des siècles, le nombre des biens communs supprimés et privatisés a lentement progressé : à l'époque de Justinien, nul n'aurait pu prédire qu'un jour le capitalisme moderne allait «enclorre» ces biens en les accaparant, ni qu'il y aurait des poussées successives vers la privatisation, non seulement de la terre, mais aussi des semences et de la biodiversité, puis de l'eau, de l'air et de la connaissance elle-même (par exemple, par les droits de propriété intellectuelle). Le vote au référendum italien était un vote contre de nouvelles «enclosures», en faveur d'une gestion démocratique de l'eau et des biens communs.

Les questions du référendum

Dans le passé, nous avons vu des référendums populaires sur le divorce, l'avortement et des lois électorales marquer le début de nouvelles phases de l'histoire italienne. Le référendum des 12 et 13 juin 2011 a été un vote épique—une révolution politique et culturelle centrée sur les biens communs.

Les référendums d'initiative populaire en Italie peuvent seulement abroger des lois : ce qui veut dire qu'on ne peut pas proposer de nouvelles lois, mais qu'on peut seulement abroger les lois qui ont déjà été adoptées par le parlement et avec lesquelles le peuple souverain est en désaccord. Mais, dans ce cas, il était très clair que la *construens pars* se cachait derrière la *destruens pars*. La première et la deuxième des quatre questions soumises aux électeurs concernait l'eau—symbole par excellence des biens communs naturels—et portait de façon spécifique sur l'arrêt de la privatisation forcée et l'interdiction qu'un petit nombre puisse faire des profits sur un bien commun. Sur le plan positif, les mouvements sociaux ont demandé une gestion publique et la participation démocratique des citoyens et des salariés des services. La troisième question concernait l'avenir de l'énergie et l'opposition aux centrales nucléaires : le soleil évoqué par Ovide et les énergies renouvelables étaient des éléments positifs implicitement contenus dans le référendum antinucléaire. Enfin, la quatrième question portait sur l'une des conditions de la démocratie elle-même—l'égalité des citoyens devant la loi—et prévoyait l'abrogation d'une immunité spéciale *de facto* qui empêchait les poursuites judiciaires à l'encontre du Premier ministre et des autres ministres en fonction. C'était le dernier acte de l'action gouvernementale, une longue série de dispositions visant à introduire en Italie une loi inégalitaire, fondée sur la séparation entre le droit pénal pour les amis, qui se traduit par un comportement favorable aux privilégiés, et le droit pénal pour les ennemis, qui concerne les classes sociales les plus vulnérables (à commencer par les immigrés : il y a même eu instauration d'une loi criminalisant la présence clandestine dans le pays, en punissant en tant que crime une condition d'existence et non un acte criminel).

La première et principale difficulté des référendums d'initiative populaire a toujours été de réunir le quorum, qui est très élevé : pour que le référendum soit validé, au moins 50% des électeurs plus un doivent aller aux urnes. En juin, pour la première fois depuis quatorze ans, le quorum a été atteint avec une marge importante : plus de 57% des Italiens ont voté. Encore plus étonnante a été l'écrasante majorité de «oui» à l'ensemble des quatre questions (ceux qui ont voté «oui» étant favorables à l'abrogation de la loi qui faisait l'objet du référendum) : 95,35% de oui (4,65% de non) à la première question ; oui à 95,80% (4,20% de non) à la deuxième ; 94,05% de oui (5,95% de non) à la troisième ; 94,62% de oui (5,38% de non) à la quatrième. Certes, la terrible tragédie de Fukushima a contribué à un fort rejet populaire à l'égard

des projets nucléaires, ce qui a contribué à atteindre le quorum ; mais les deux questions du référendum contre la privatisation de l'eau ont recueilli plus de 1,4 million de signatures chacune, pour leur inscription sur le bulletin, c'est-à-dire le double du nombre de signatures recueillies pour inclure les deux autres référendums portant sur les centrales nucléaires et la loi «sauvez le Premier ministre». Les deux questions concernant l'eau sont celles qui ont obtenu le plus fort pourcentage de votants et le nombre absolu le plus élevé de «oui» de toute l'histoire des référendums italiens.

Avant d'analyser les causes sous-jacentes et les racines de ce vote «pour que l'eau soit un bien commun», on doit en dire un peu plus sur les deux questions du référendum concernant l'eau. La première question portait sur l'abolition de l'obligation de privatiser légalement la gestion du service de l'eau en la confiant à des entreprises privées (en faisant appel à la concurrence) ou par la vente forcée d'au moins 40% des actions de la société à des personnes privées de ces sociétés de gestion de l'eau qui sont encore des établissements publics (la moitié des entreprises italiennes ont déjà des partenaires privés). Le gouvernement, en utilisant la loi qui vient d'être abrogée par les citoyens italiens, avait l'intention de supprimer toutes les sociétés publiques par actions. Les mouvements, en revanche, après avoir remporté le référendum, ont l'intention de franchir l'étape suivante et de transformer toutes les sociétés par actions—même celles qui sont entièrement propriété publique—en véritables institutions de droit public, dont l'objectif n'est plus une marchandise : il s'agit d'en faire des organes de gestion vraiment collectifs auxquels les citoyens participent démocratiquement.

La seconde question du référendum s'est intéressée aux fondements mêmes du système d'entreprise privée, empêchant de tirer des profits de la gestion des services d'eau, supprimant ainsi la seule raison et le seul intérêt que les parties privées auraient à rester dans les sociétés de gestion. Les citoyens ont voulu supprimer la garantie—dans les tarifs payés par les citoyens—d'un «retour sur investissement convenable». Parmi toutes les questions, celle qui a reçu le plus grand nombre de «oui» et a remporté la victoire la plus impressionnante a été la plus contestée par les pouvoirs économiques et politiques. Les Italiens ont ainsi choisi d'exclure les profits tirés par quelques-uns d'un bien qui appartient à tous, c'est-à-dire d'interdire les revenus parasites pour ceux qui gèrent (nécessairement comme un monopole) un service vital ayant une demande déterminée, un service qui apporte l'eau dans les foyers, un bien dont nul ne peut se passer.

L'iceberg

Comme une sorte d'iceberg gigantesque invisible pour tous les instruments dont disposaient les politiques et les médias traditionnels, le mouvement pour

l'eau n'a été remarqué—avec étonnement, stupéfaction, et crainte—que lorsque le paquebot transatlantique était déjà en train de chavirer, métaphoriquement parlant, les 12 et 13 juin. Pas le paquebot transatlantique du berlusconisme, mais plutôt celui des corsaires de la mondialisation et de la doctrine néolibérale dont la théorie repose explicitement sur un public anorexique et implicitement sur une démocratie avec une participation minimum. La disparition de la notion même de richesse commune—c'est-à-dire le fait que l'accumulation de biens privés corresponde à une richesse incontestée, ainsi que l'élimination de tout contrôle politique réel sur le marché (c'est-à-dire sur la violente dynamique des forces économiques et les choix effectués par les détenteurs du capital)—coïncide avec le point de vue hyper-oligarchique d'une démocratie réduite à la simple participation à des élections selon des calendriers prédéterminés.

La défaite au référendum n'a donc pas été une défaite de la droite politique, mais une défaite du «privatisme absolu» qui a longtemps fasciné, y compris la gauche italienne, la rendant incapable de faire la distinction entre biens/marchandises et biens communs/atouts, entre monde des profits et sphère des droits, entre marché et services d'intérêt général, au point de croire qu'il est naturel que l'un des buts du service public soit de distribuer des dividendes aux actionnaires, de rémunérer le capital et de générer des profits.

Les élections de juin ont également été une défaite pour les particuliers et les entreprises en quête de revenus parasitaires provenant de services vitaux et fondamentaux tels que le service de l'eau, mais aussi pour ceux qui appartiennent à l'oligarchie politique et qui, trop souvent en Italie, considèrent les biens communs comme leur propriété: favoritisme et gestion subdivisée ont marqué la première phase de privatisation, dans une logique qui sacrifie les biens appartenant à tous aux intérêts de quelques-uns. Ceci nous ramène, comme toujours, au caractère crucial de la démocratie.

Le mouvement pour l'eau a pris un nouveau départ grâce à cette importante victoire politique; mais cette dernière est avant tout une victoire culturelle encore plus profonde. Avec ce mouvement, le sentiment commun a commencé à se transformer—ce qui a été bien étudié dans l'importante enquête de Démos-Coop en juillet 2011. La cartographie de cette enquête sur la langue publique et privée des Italiens montre une nouvelle hiérarchie de mots, dans laquelle l'utilisation de mots comme «individualisme» ou «*leader* énergétique» s'est effondrée et a été remplacée par de nouveaux termes comme «bien commun». C'est une révolution linguistique et conceptuelle, la naissance, au moins embryonnaire, d'une vision du monde imprévue.

Des expériences concrètes et matérielles permettent d'étayer le nouvel horizon symbolique en train de prendre forme (par exemple, l'expérience personnelle qui voit l'entrée de personnes et d'entreprises privées dans les biens et services fondamentaux comme le problème et non la solution), mais aussi

des aspirations (relations, liens, partage) et la colère (à l'égard d'un «secteur public» dévoyé, dont se sont emparés la logique privée de l'élite politique et ses intérêts particuliers).

Les Italiens ont montré que la majorité d'entre eux ne souhaitent pas seulement «mourir en consommateurs» et qu'on n'a pas encore réussi à transformer totalement les citoyens en individus isolés, tristes et craintifs, enchaînés par une télévision qui profère une vérité sans cesse ressassée. Sous les cendres de l'atomisation et de l'isolement sociaux couve une forte aspiration à des liens et à une participation démocratique.

La première leçon du référendum concerne la possibilité de changement elle-même et est donc une sorte de méta-résultat : la confiance dans l'action politique collective à «la base» a été restaurée. Pendant des années, on nous a raconté des histoires sur notre impuissance face aux grands processus mondiaux, guidés par un *esprit du temps* incontestable : il était impossible, par nos propres efforts, d'empêcher les privatisations, la polarisation de la richesse ; d'assurer le contrôle absolu du marché. Lorsque, il y a une décennie, quelques groupes épars de militants ont commencé à faire les premiers pas pour défendre l'eau, on riait de nous, nous taxant de rêveurs et d'utopistes, incapables de comprendre et de nous adapter à la réalité inéluctable de la «façon dont va le monde». Le mouvement pour l'eau a montré que cette «façon» n'est pas définitivement arrêtée, que nous pouvons en changer la direction et qu'il est possible d'élaborer un nouvel agenda politique. En travaillant patiemment dans tout le pays, grâce à l'utilisation du nouvel instrument qu'est *Internet* (qui contourne et fragilise les médias traditionnels) mais, surtout, en réalisant de vastes alliances—qui articulent objectifs concrets et principes universels—il est possible de construire les morceaux d'«un autre monde» et de créer une nouvelle culture collective. En ce sens, l'après-référendum est un nouveau commencement. Nous partirons de deux—c'est-à-dire de deux victoires.

Caractéristiques du mouvement pour l'eau

Ceux qui observent les caractéristiques de la campagne référendaire de l'eau y trouveront un processus politique et culturel *sui generis* : une campagne menée presque sans fonds par une myriade de forces sociales qui l'ont diversifiée de différentes façons—une campagne moléculaire, multi-centrée—et pas seulement géographiquement. Pour la première fois dans l'histoire du pays, le comité d'organisation était constitué uniquement d'organisations sociales, à la fois locales et nationales avec une coordination horizontale. Les partis politiques, pour ce qui les concerne, ont créé des comités de soutien parallèles. Les nombreuses identités et les différentes racines culturelles des acteurs—qu'ils soient individuels ou collectifs—ont fusionné en cours de route, donnant naissance à une nouvelle identité commune.

Un autre élément essentiel de l'initiative du référendum n'a pas tant consisté (ou pas seulement) dans le retour à une « politique de contenu »—chose déjà importante à un moment où une grande partie de la politique italienne se réduit à des harangues politiques et à une complexe alchimie de coalitions—mais plutôt dans l'essence même des choix politiques et du vivre ensemble : biens communs et participation démocratique. Les biens communs constituent un nouvel horizon reliant différentes zones et conflits—du bien matériel de l'eau au *web* immatériel et à la possibilité de parler à tout le monde, y compris à une grande partie de l'électorat de droite. Les biens communs peuvent réorganiser, matériellement et symboliquement, les bouts effilochés de la politique et reconstruire les racines d'une autre culture collective. En partant de ce que nous « avons en commun » (à partir de sa reconnaissance et de sa gestion participative), on peut reconstruire un projet et un sens politiques. Si Elinor Ostrom a montré dans ses études, comment la présence d'une communauté avec de forts liens internes est l'une des principales conditions pour une gestion collective efficace des biens communs, l'inverse est également vrai : dans la capacité à retrouver le sens de quelque chose de commun et dans l'élaboration des formes de gestion participative des biens communs, on crée, en retour, du lien social et de la citoyenneté.

Ce qui s'est produit avec le référendum sur l'eau suggère le potentiel de cet univers en construction, où le contenu et la méthode sont indissociables. Ce n'est pas un hasard si le mouvement pour l'eau a grandi au fil des années sous des formes rigoureusement horizontales et participatives, et s'il s'est construit au niveau local à partir de l'élaboration de propositions cohérentes et efficaces et de l'invention d'espaces de rencontres réelles et virtuelles qui ont d'abord rattrapé puis dépassé les médias traditionnels. En juin, l'utilisation d'un instrument très traditionnel—le vote—a marqué une étape décisive dans un processus très peu traditionnel. De nombreux commentateurs, enfermés dans les forteresses d'autoréférence des médias officiels, mais aussi de nombreux capitaines de navires, ont été surpris d'être entrés en collision avec l'iceberg. Mais cet iceberg ne s'est pas créé en une seule nuit. Il résulte plutôt d'un long processus de sédimentation. Un processus moléculaire, commencé il y a près de dix ans avec la construction de réseaux locaux qui se sont reliés les uns aux autres afin de donner vie au Forum italien du mouvement pour l'eau. C'est ce forum qui fédère aujourd'hui des comités régionaux et des organisations nationales, des groupes formels et informels, dans un espace dépourvu de hiérarchie et de *leadership*. Cet espace n'est pas exempt de conflits mais il est fondé sur la confiance et le consensus pour la prise de décisions.

« Écrivez eau, mais lisez démocratie »

Ce n'est pas un hasard si l'un des slogans les plus utilisés du mouvement—« écrivez eau, mais lisez démocratie »—relie aussi étroitement les deux

termes. Cette identification fonctionne au moins dans deux sens. Comme nous l'avons vu, la démocratie et la participation sont la substance des mécanismes de prise de décision et des modes d'organisation du mouvement. Le mouvement pour l'eau incarne une vue hérétique de la politique en cette période de «partis guides» où la participation des membres est un fardeau et une limite au fonctionnement des entrepreneurs du marché politique qui se déplacent entre la télévision et les sondages : la politique n'est pas la prérogative de l'oligarchie mais une action collective. C'est une action qui organise les relations horizontalement et donne vie à un espace public multi-centré, sans jamais concentrer le pouvoir et la prise de décision mais, au contraire, en les diffusant sur le plan local et à travers l'ensemble du corps du mouvement. Cette forme d'organisation s'oppose à la dynamique de la centralisation postdémocratique du pouvoir, valorise la diversité de connaissances, encourage la participation (directe et à la première personne, dans le processus décisionnel) et favorise les mécanismes de rotation. La constitution d'une direction commune est un élément essentiel du mouvement pour l'eau.

Dans le même temps la démocratie est au cœur de la nouvelle gouvernance participative de l'eau et des autres biens communs que propose le mouvement, le pivot du nouveau modèle public à inventer. En bref, démocratie et participation constituent la forme du mouvement et le contenu de ses propositions, un moyen et une fin. Cette double dimension est bien présente depuis le début, depuis l'écriture collective—selon des mécanismes participatifs—des deux lois fondées sur des initiatives populaires élaborées par les mouvements pour l'eau (une loi régionale en Toscane en 2005 et une seconde loi nationale en 2007) : «Soyons législateurs», tel est le sens des propositions du mouvement pour des lois applicables immédiatement. Tel était l'objectif commun.

Il existe un poncif qui voudrait réduire les mouvements sociaux à une dimension protestataire et à reproposer des projets pour lesquels la société soulève des questions confuses auxquelles le cadre politique et institutionnel classique doit fournir des réponses appropriées. Les mouvements pour les biens communs élaborent non seulement les questions mais aussi les réponses. Ils récupèrent des pans d'une souveraineté qui appartient formellement au peuple mais qui a été fondamentalement confisquée par les élites exerçant l'autorité en son nom, quand elle n'a pas été directement intégrée aux marchés et aux structures non démocratiques internationales—à commencer par le Fonds monétaire international et la Banque mondiale.

Si la démocratie et la participation sont autant un moyen qu'une fin pour le mouvement pour l'eau, à l'inverse, la privatisation est avant tout la privatisation de la sphère de prise de décision. Les choix pour la gestion des biens communs sont effectués au sein de structures à capital partagé qui les gèrent : des sujets de droits privés qui se transforment en nouvelles institutions de gouvernement local postdémocratique. En Italie, les sociétés de service

par actions qui sont devenues des lieux d'élaboration des politiques publiques sont le résultat final d'un double processus qui fait que biens et services « ne sont plus publics ». Si depuis plus de dix ans le système a été progressivement la proie des agents économiques privés, dans la phase précédente, trop souvent, ce sont les élites politiques qui ont géré les biens communs et les services essentiels comme s'ils étaient privés, excluant toujours les citoyens de la participation aux décisions, élevant des murs et des obstacles (au mieux en se retranchant dans les forteresses de cette démocratie d'experts et de techniciens, au pire en construisant des réseaux clientélistes et en distribuant sièges et pouvoirs). Qu'est-ce qui est public dans cette conception et cette gestion des biens et des services communs d'intérêt général ? La dernière étape de ce processus évolutif qui fait que biens et services « ne sont plus publics » a été la création du partenariat public-privé, une sorte de monstre à deux têtes. Autour des tables des salles fermées des conseils d'administration des sociétés par actions mixtes public-privé, des cartels d'hommes d'affaires privés et de personnalités de la puissance publique mènent des consultations opaques et font des choix loin de toute responsabilisation démocratique. La privatisation de la sphère de prise de décision est le cœur obscur du modèle des sociétés par actions : plus qu'un vol des droits publics—pour embrasser les droits privés—c'est une véritable disparition de la démocratie. Ainsi il ne suffit pas d'interdire les profits de quelques-uns sur les biens de tous, car les citoyens ne souhaitent pas substituer la participation des actionnaires à la participation démocratique, comme le montre le vote référendaire : rendre publics les biens publics signifie aussi les rendre communs, les posséder démocratiquement et de façon transparente. Rendre l'eau et les autres biens communs oblige à repenser ce qu'est la démocratie et à agir conjointement pour inventer les modules d'une autre politique.

Il est clair que les formes privées de gestion de l'eau et des services locaux d'utilité publique, ou ceux qui s'appuient sur des entreprises privées, ne sont que l'un des nombreux aspects de la confiscation plus complexe de la souveraineté populaire par les cartels économico-financiers et les organisations internationales non démocratiques qui se caractérisent constitutionnellement par des pouvoirs économiques et politiques complices échappant à toute sorte de contrôle démocratique. L'ensemble du mouvement pour les biens communs exige à la fois que ces biens ne soient pas considérés comme des marchandises et que la gestion de ces biens soit participative. Le mouvement affirme la nécessité d'autogérer ces biens communs et les services d'intérêt général qui leur sont liés, selon les règles et les moyens décidés par la collectivité de référence. De ce point de vue, je pense que l'exemple donné par nos lois d'initiative populaire est une fois de plus éclairant. C'est un processus qui a organisé le souhait des citoyens d'être leurs propres législateurs, de se donner leurs propres lois et leurs propres règles, de partager la gestion de ces choses que nous avons en commun.

Ces dernières années, ce qui «fait bouger» la société semble tourner essentiellement autour d'un centre de gravité profond, celui de la réinvention de la démocratie. Nous expérimentons des modèles de participation renouvelés (démocratie participative, démocratie délibérative) et nous reprenons les instruments traditionnels de la démocratie directe pour briser la carapace des pouvoirs postdémocratiques de petits groupes. Ce n'est pas par hasard que le mouvement pour l'eau a d'abord eu recours à l'instrument juridique de l'initiative populaire puis au référendum. Ce n'est pas non plus un hasard si la question référendaire elle-même—à savoir le droit de chaque personne à pouvoir décider directement sur les questions essentielles—revêt une importance cruciale en Europe; des *indignados* espagnols qui crient leurs revendications sur les places publiques, aux usines et au monde du travail en Italie où un syndicat aussi important que la FIOM (Fédération des travailleurs de la métallurgie italienne) mène une bataille sur le droit des travailleurs à décider directement des accords concernant leurs nouveaux contrats (confirmation par référendum).

Derrière les communautés qui établissent les règles pour gérer les biens communs par consensus et derrière les pratiques de démocratie participative se trouve le choix de la méthode de confrontation et de résolution en opposition avec celle des choix dépendant du rapport de force entre une majorité ou une minorité préétablies sur des options prédéfinies. La politique participative, comme l'ont montré les pratiques de ces mouvements au fil des années, est un acte créateur, pas une technique de pouvoir ou l'organisation d'intérêts prédéterminés. Il s'agit d'une création collective de valeurs communes et de projets partagés, et non la recherche d'un point de convergence entre individus, ou une négociation entre des options toutes faites.

Bien sûr, nul ne peut raisonnablement penser que les Italiens sont désormais tous à la recherche de démocratie participative et prêts à s'occuper passionnément des biens communs, ni que l'Italie a bondi hors de la boue du berlusconisme. Une grande partie de la société ne cherche pas à participer à tout et, compte tenu du sentiment croissant d'insécurité sociale, continue d'exiger ordre et décisions, ou plus précisément une démocratie autoritaire et contrôlée par l'État, en renforçant la démocratie délégataire et en demandant aux politiciens professionnels de décider rapidement. Les groupes dominants n'ont pas non plus perdu la capacité de produire un consensus et des idéologies populaires de masse. Cependant, les référendums de juin ont également dévoilé la déchirure de cet univers. Ils ont montré que cette hégémonie s'est fissurée et que de nouvelles possibilités ont été ouvertes: le long travail moléculaire du mouvement pour l'eau—et des mouvements pour les biens communs—a commencé à transformer en profondeur quelque chose qui, comme nous l'avons vu, émerge, y compris dans le vocabulaire des Italiens. La gauche doit se hâter de porter son action sociale au niveau local, là où les gens vivent au quotidien.

Il faut des pratiques innovantes et inclusives, pour pouvoir lier aspirations et besoins matériels, libérer et développer le savoir enfoui et mal compris. Cela doit se faire, en cette époque de transition, avant que les effets de la crise économique ne poussent un grand nombre à choisir la voie de la criminalité plutôt que celle de la construction d'une société de biens communs.

L'eau au cœur d'un automne chaud

Au cours des prochains mois, le mouvement pour l'eau aura trois principaux champs d'intervention.

1) Mettre en œuvre les deux questions adoptées par plus de 95% des Italiens et consolider la victoire du référendum (que le gouvernement entend, en tout cas, ridiculiser et mépriser) en obligeant enfin le parlement à débattre des lois d'initiative populaire rédigées par les mouvements, gelées pendant des années dans les tiroirs de la Chambre des députés.

2) S'articuler à ce qui est « en mouvement » dans le pays, s'immerger dans la vague d'automne plus générale qui enfle contre ce qu'on appelle les « manœuvres économiques » et contre les politiques d'austérité du gouvernement italien, y compris son plan de révision constitutionnelle qui inscrirait dans la constitution l'obligation de présenter un budget équilibré.

3) Renforcer l'engagement international de bâtir un réseau européen de l'eau qui permettra d'élargir l'initiative du mouvement en lui donnant des dimensions continentales.

C'est pourquoi cet automne nous organisons une rencontre internationale en Italie, à laquelle prendront part des mouvements, syndicats et organisations sociales de toute l'Europe. Ensemble, nous définirons les bases et les objectifs de l'action commune et nous identifierons les outils les plus efficaces, tels que le nouveau référendum Initiative citoyenne européenne (ICE), premier et seul instrument de participation démocratique directe fournie par l'Union. Un tel réseau peut agir comme catalyseur pour une alliance sociale européenne pour les biens communs, et pour, aujourd'hui, donner vie au Forum alternatif mondial de l'eau. Le second objectif sera de sonner le glas du Forum mondial de l'eau qui se tiendra à Marseille en mars 2012, un forum organisé par des sociétés multinationales et qui traverse une crise de légitimité grave en raison de l'action des mouvements sociaux.

En conclusion

Le mouvement pour l'eau est en grande partie l'enfant de l'époque anti-mondialisation. Son choix de se concentrer pendant des années sur un seul thème et sur une campagne spécifique est parfois regardé avec méfiance et mépris ou même ouvertement critiqué. Beaucoup d'entre nous, au contraire, étions convaincus que l'eau—comme substance matérielle, mais aussi symbo-

liquement—était la pierre angulaire sur laquelle reconstruire un horizon plus large de démocratie et de bien commun—un bélier contre le système global de privatisation globale, une boule de neige qui peut se transformer en avalanche (ou plutôt, en iceberg). On avait aussi besoin, après la terrible défaite de la mobilisation pour la paix et contre les guerres en Irak et en Afghanistan, de reprendre confiance dans l'action collective. Le thème de l'efficacité n'est pas du tout secondaire : il n'est pas inutile de prendre conscience que la victoire est possible et que les pratiques alternatives peuvent émerger de l'imagination et façonner le monde. Le triomphe du référendum, en ce sens, a été un message sans équivoque. Le terrain «symbolique» n'est pas non plus secondaire. Si les symboles sans le matériel sont vides et trompeurs, le matériel séparé du symbolique est, pour sa part, sourd et muet, politiquement dépourvu de vie. Un chœur se forme autour de l'eau et des biens communs, qui doit réveiller les aspirations et les besoins profonds, à commencer par la nécessité de redécouvrir les structures qui nous relient les uns aux autres sans nous perdre, qui nous arrachent à la solitude de la concurrence sans détruire notre liberté individuelle.